



## PassAGRI



\*Cet enseignement d'exploration Écologie – Agronomie – Territoire et développement durable (E.A.T.D.D), donne priorité à l'observation d'un territoire rural, les activités de pleine nature permettent de découvrir un territoire. Tous les facteurs du terrain sont pris en compte à travers un enseignement pluridisciplinaire associant selon les thèmes : la biologie et l'écologie, l'agronomie – phytotechnie – zootechnie, la géographie et le patrimoine histoire et culturel, l'éducation socioculturelle, les activités économiques et sociales

**PassAGRI** est la procédure permettant aux élèves intéressés par cet enseignement de bénéficier d'un dispositif destiné à les informer sur les connaissances et les compétences requises pour que cet enseignement leur soit bénéfique, ainsi que sur les poursuites d'études et les professions auxquelles cet enseignement prépare.

**La procédure PassAGRI évalue donc la motivation et l'appropriation par l'élève des informations relatives à l'enseignement, à la poursuite d'étude et aux professions auxquelles cet enseignement prépare, ainsi que le bénéfice que pourrait représenter cet enseignement pour l'élève.** En fonction de ces éléments, les élèves reçoivent un avis résultant du croisement de l'avis de leur établissement actuel et de l'avis de l'établissement référent qui les a reçus en entretien. Lors de la phase d'affectation de juin, cet avis est traduit en bonus afin de permettre une graduation des priorités d'affectation, de très favorable à réservé. **Cette graduation doit permettre aux élèves dont on attend qu'ils tirent le profit maximal de cet enseignement d'être priorités.**

Ces pages internet ont été conçues pour les aider à préparer leur entretien et leur lettre guidée.

**Télécharger les documents relatifs à PassAGRI :**

- [la circulaire](#) (643 Ko)
- [la lettre guidée](#) (52 Ko)

**L'inscription à PassAGRI est réalisée par l'établissement d'origine de l'élève.**

**1. Vous êtes élève ou parent d'élève :**

- **Scolarisé dans un collège de l'académie de Versailles :** adressez-vous à votre collège qui a un accès direct à PassAGRI pour l'inscription de ses élèves (*ouverture des inscriptions lundi 8 février 2016*).
- **Domicilié dans l'académie de Versailles et scolarisé dans un établissement hors académie de Versailles ou en C.F.A. :** [téléchargez ce document](#) (180 Ko) à retourner à votre collège ou votre lycée pour qu'il complète le formulaire de pré-inscription (paragraphe 2 ci-dessous).
- **Emménageant dans l'académie de Versailles à la rentrée 2016 :** [téléchargez ce document](#) (180 Ko) à retourner à votre collège ou votre lycée pour qu'il complète le formulaire de pré-inscription (paragraphe 2 ci-dessous).
- **Scolarisé en établissement privé hors contrat :** [téléchargez ce document](#) (180 Ko) à retourner à votre collège ou votre lycée pour qu'il complète le formulaire de pré-inscription (paragraphe 2 ci-dessous).
- **Non scolarisé :** [téléchargez ce document](#) (180 Ko) à retourner à votre Centre d'information et d'orientation pour qu'il complète le formulaire de pré-inscription (paragraphe 2 ci-dessous).

**2. Vous êtes établissement :**

- **Collèges de l'académie :** inscription directe des élèves à partir du [portail ARENA](#) .
- **Autres établissements :** demande d'inscription pour l'élève [en cliquant ici](#) (*ouverture des inscriptions lundi 8 février 2016*).

[formulaire de pré-inscription](#)

**Etablissement référent**

[lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye](#) (78)

**Ressources**

[fiche formation de l'ONISEP](#)   
[vidéo de l'ONISEP](#)   
[le bac STAV](#)

Vous pouvez effectuer vos recherches concernant les métiers du domaine sur ces sites :

[Onisep](#) - [C.I.D.J.](#) - [Pôle-emploi](#)



*mis à jour le 09/02/2015*

## Télécharger

- [PassAGRI lettre guidée](#) (53 Ko)

Télécharger un logiciel pour lire les fichiers PDF